

Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 13

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation. — Assemblée générale de Bulle. — Avis. — L'enseignement de la langue française (suite). — Bilan géographique et historique de l'année 1909 (suite). — Lettres ouvertes à M. Jean-Claude Lahure. — Conférence officielle du IV^{me} arrondissement (suite et fin). — Corps enseignant broyard. — Échos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Acquisitions récentes du Musée pédagogique.

A P P E L

du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation

CHERS ASSOCIÉS ET AMIS,

Le 7 juillet prochain, la Société fribourgeoise d'éducation tiendra sa 38^{me} assemblée annuelle au chef-lieu du district de la Gruyère. Bulle se prépare à donner l'hospitalité aux membres de la Société pédagogique.

La petite cité, grâce au développement remarquable des voies de communication rapide, est depuis longtemps devenue le séjour des admirateurs de notre belle nature. Elle convie

aussi tous les amis de l'instruction et les éducateurs de l'enfance et de la jeunesse à venir contempler la beauté ravissante de son site.

Chers instituteurs, qui désirez jouir de quelques heures d'un repos bien mérité, venez à Bulle. De là, vous pourrez diriger vos pas vers nos montagnes aimées, visiter ce beau pays de Gruyère chanté par les poètes. Notre modeste chef-lieu vous ménage une simple, mais cordiale réception.

La question qui sera débattue dans cette assemblée générale ne manque pas d'importance. Elle intéresse surtout le corps enseignant, à qui incombe la tâche délicate et difficile de donner à nos chers enfants, non seulement l'instruction pour en faire de belles intelligences, mais surtout l'éducation religieuse et morale, pour en faire de bons chrétiens et des citoyens dévoués à leur pays. C'est pourquoi nous désirons de tout cœur que nos instituteurs et nos institutrices assistent nombreux à la séance d'études. Cette fête, chers Associés, est la vôtre; venez-y tous pour exprimer vos idées, retremper vos forces, serrer la main de vos anciens condisciples et entendre les paroles d'encouragement que vous adresseront ceux qui travaillent comme vous et avec vous à la prospérité de nos écoles!

Venez aussi à Bulle, vénérés membres du clergé, gardiens vigilants des principes religieux, soutiens de l'instituteur et de l'instruction populaire. Venez, honorés magistrats, qui vous intéressez si fort au progrès de nos écoles et à la prospérité de notre beau pays! Venez, professeurs, qui avez acquis une grande expérience par une longue pratique de l'enseignement et le contact permanent avec la jeunesse studieuse; membres dévoués de nos Commissions scolaires; pères de famille, qui connaissez les besoins du temps présent, venez nous apporter le précieux concours de vos lumières et de vos travaux!

Nous vous attendons aussi, chers amis du dehors, qui travaillez comme nous à cette grande œuvre de l'éducation chrétienne. Quand, autour de nous, l'impiété cause des ravages inquiétants, il est bon de se grouper nombreux pour lutter

contre le mal envahissant. Amis du Valais, de Vaud, de Genève, du Jura, de la Suisse allemande qui combattez sous le même drapeau pour la cause du vrai progrès, accourez à Bulle, le 7 juillet prochain, vous y serez les bienvenus.

AU NOM DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION :

Morlon, le 18 juin 1910.

Le Président :

H. CURRAT, insp.

Assemblée générale de Bulle.

PROGRAMME

- 9 h. 15. Formation du cortège sur la Place de la gare.
9 h. 45. Office de *Requiem* à l'église paroissiale.
10 h. 30. Séance à la salle de l'Hôtel-de-Villè.
- a) Discours de bienvenue de M. le Dr Savoy, préfet, président d'honneur;
 - b) Procès-verbal de la réunion de Romont;
 - c) Comptes de l'exercice 1909;
 - d) Désignation du district dans lequel se tiendra la prochaine assemblée générale;
 - e) Nomination du Comité;
 - f) Rapport sur les « Mutualités scolaires et secours mutuels »;
 - g) Lecture et discussion des conclusions du rapport sur la question mise à l'étude : « Valeur de la discipline scolaire au point de vue moral »;
 - h) Propositions éventuelles.
- 12 h. 30. Banquet à la grande salle de l'Hôtel Moderne.